



## AVIS PUBLIC

### AVIS DE MISE EN CANDIDATURE À UN POSTE

Loi de 1996 sur les élections municipales (art.32)

**Le jour du scrutin** est le lundi 26 octobre 2026

**AVIS** est par la présente donné aux électeurs municipaux de la Municipalité de Mattice – Val Côté que les mises en candidature peuvent être déposées pour les postes indiqués ci-dessous.

Pour se porter candidat, il convient de remplir et déposer le formulaire de mise en candidature prescrit, disponible au bureau de la Greffière municipale. Les formulaires de mise en candidature doivent être déposés en personne ou par l'entremise d'un agent, auprès du/de la secrétaire au scrutin de la municipalité, pendant les heures normales de bureau, entre le 1er mai 2026 et le 20 août 2026, ainsi qu'entre 9 h et 14 h le vendredi 21 août 2026 (jour de la mise en candidature).

Les frais de dépôt requis sont de **200,00 \$ pour le poste de chef du conseil** et de **100,00 \$ pour tous les autres postes** (en argent comptant, chèque certifié ou mandat postal à l'ordre de la municipalité, ou par un mode de paiement électronique approuvé par la Greffière). Ces droits doivent accompagner le formulaire signé. Tous les détails concernant les procédures à suivre peuvent être obtenus auprès de la Greffière municipale.

Une mise en candidature doit être certifiée par la Greffière avant que la personne ne devienne un(e) candidat(e) certifié(e) au poste pour lequel elle est mise en candidature.

En ce qui concerne les postes de conseillers scolaires, les mises en candidatures doivent être déposées auprès de la Greffière de la municipalité ayant la plus grande population du **groupe électoral concerné** résidant dans le territoire desservi par le conseil scolaire.

<b>Conseil municipal</b>	
<b>Maire</b>	Un (1) à être élu par l'ensemble des électeurs de la municipalité
<b>Conseillers municipaux</b>	Quatre (4) à être élus par l'ensemble des électeurs de la municipalité

<b>Conseillers scolaires</b>	
<b>Conseil scolaire catholique du district des Grandes Rivières (Zone H)</b>	Un (1) conseiller scolaire à élire pour représenter : secteur d'éducation locale de Hearst, Hearst, Mattice – Val Côté
<b>Secrétaire au scrutin :</b> Greffière de la Ville de Hearst	
<b>Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (Zone G)</b>	Un (1) conseiller scolaire à élire pour représenter : Hearst, Hornepayne, secteur d'éducation locale de Hearst, Mattice – Val Côté
<b>Secrétaire au scrutin :</b> Greffière de la Ville de Hearst	
<b>Conseil scolaire catholique du Nord-Est (Northeastern Catholic District School Board) (Zone A)</b>	Un (1) conseiller scolaire à élire pour représenter : secteur d'éducation locale de Hearst, Kapuskasing/Smooth Rock Falls et district, Smooth Rock Falls, Fauquier-Strickland, Moonbeam, Kapuskasing, Val Rita-Harty, Opatatika, Hearst, Mattice – Val Côté
<b>Secrétaire au scrutin :</b> Greffier(ère) de la Ville de Kapuskasing	
<b>Conseil scolaire de district Ontario North East (Zone G)</b>	Un (1) conseiller scolaire à élire pour représenter : Opatatika, Kapuskasing, Smooth Rock Falls et secteur local (cantons d'Owens, O'Brian, McCowan), Val Rita-Harty, Hearst, secteur local de Hearst, Mattice – Val Côté
<b>Secrétaire au scrutin :</b> Greffier(ère) de la Ville de Kapuskasing	